

# Technicien-ne de Maintenance et Travaux en Systèmes de Sécurité Incendie

**Formation de 2 792 heures (22 mois)  
dont 560 heures en entreprise (16 semaines)**  
Homologuée Niveau 4 \*

## LE MÉTIER

Le/la technicien-ne de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie est chargé-e d'assurer le suivi technique de chantier, de mettre en service et de maintenir, en tenant compte de la réglementation en vigueur, des installations de sécurité incendie, au sein des établissements recevant du public par exemple.

À partir du dossier technique d'installation réalisé par un bureau d'étude et mis à sa disposition par son responsable, le/la technicien-ne réalise le suivi technique du chantier, réalise et contrôle les raccordements des équipements centraux et procède aux paramétrages, aux essais ainsi qu'à la réception technique du système de sécurité incendie.

Il/elle forme le client ou l'exploitant à l'utilisation des systèmes installés et assure, dans le cadre d'un contrat passé avec le client, les interventions de maintenance préventive et corrective.

Le code ROME de référence est : **I 1307**

## À QUI S'ADRESSE L'ACTION ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

La formation est ouverte aux personnes bénéficiant d'une correction auditive ou visuelle ainsi que celles possédant une prescription de contre-indication du port de charges. De fréquents déplacements sont à prévoir dans l'exercice du métier.

## PRÉ-REQUIS

- Formation technique de niveau CAP à BEP appréciée, valorisée par une pratique professionnelle significative ou niveau Bac.
- Sens des responsabilités et rigueur dans le suivi des procédures.
- Compréhension du Français (Niveau B2 du CECRL\*\*).

## OBJECTIFS

La formation forme des techniciens de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie qui auront en charge d'assurer le suivi technique de chantier, de mettre en service et de maintenir, dans le cadre de la réglementation en vigueur, des installations de sécurité incendie, dans les établissements recevant du public.

### Les entreprises et organismes accessibles après passage du titre :

- Organismes d'évaluation de conformité.
- Entreprises de sécurité d'envergure nationale disposant d'un département sécurité incendie.
- Entreprises locales spécialisées dans la maintenance de systèmes de sécurité.
- Fabricants et fournisseurs de matériels de sécurité incendie.

\* correspond au Niveau IV (BAC) dans l'ancienne nomenclature des niveaux de certification

\*\* Cadre Européen Commun de Référence Linguistique

## MOYENS

Une équipe pédagogique et pluridisciplinaire accompagne les stagiaires tout au long de la formation : formateurs, psychologue, référent médical, assistante sociale, secrétaire sociale et de formation. Cet accompagnement permet un suivi personnalisé.

Chaque stagiaire dispose d'un PC et des outils individuels indispensables à un technicien. Les apprentissages s'effectuent sur des équipements de Système de Sécurité Incendie réels.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

D'une durée de **22 mois**, la formation intègre une phase préparatoire. Elle précède celle de professionnalisation qui est organisée en deux modules qualifiants. Les apprentissages alternent un accompagnement à la réalisation du projet professionnel ainsi que **deux périodes en entreprise de 8 semaines chacune**.

### Module préparatoire : 32 semaines

Il permet d'acquérir les bases de l'électricité et de l'électronique orientées systèmes de sécurité, de même que l'utilisation des outils de bureautique, l'acquisition des règles et l'exploitation d'un dossier d'installation d'un système dans le domaine du courant faible.

Il permet également la découverte de différents environnements professionnels, de définir une orientation, et de se préparer à la recherche de stage.

- Bases de l'électricité niveau 1
- Bases de l'électricité niveau 2 (Sensibilisations aux schémas électriques dans le résidentiel et sensibilisation aux risques électriques de niveau BR)
- Bases de l'électronique
- Réalisation de l'installation d'un système d'alarme simple (acquisition du concept des boucles de surveillance, lecture et compréhension d'un dossier d'installation)
- Réalisation de l'installation et programmation d'un système de sécurité à bus (adressable)

### Module qualifiant AT1 : 22 semaines

#### Réaliser le suivi technique de chantier et la mise en service d'un système de sécurité incendie

- Réaliser le suivi technique de chantier d'un système de sécurité incendie
- Réaliser le raccordement des équipements centraux d'un système de sécurité incendie
- Réaliser les paramétrages et les essais d'un système de sécurité incendie
- Assurer la réception technique d'une installation de système de sécurité incendie

### Module qualifiant AT2 : 18 semaines

#### Réaliser la maintenance préventive et corrective d'un système de sécurité incendie

- Préparer et organiser les interventions de maintenance de systèmes de sécurité incendie
- Effectuer les actions de maintenance préventive et les essais fonctionnels d'un système de sécurité Incendie
- Effectuer l'intervention de maintenance corrective d'un système de sécurité incendie
- Assurer la traçabilité des opérations effectuées et le conseil du client à l'issue de l'intervention de maintenance d'un système de sécurité incendie

### Les périodes de stage en entreprise :

**La durée totale de stage est de 16 semaines.**

L'établissement accompagne les stagiaires dans leurs recherches de stages et d'emploi, et a développé un réseau d'entreprises partenaires. Les périodes en entreprise sont un tremplin vers l'emploi, pour une insertion professionnelle facilitée.

Contact : **Monsieur Bernard KOZIOR - Responsable de formation**  
Téléphone : **01 44 67 11 00** / e-mail : **pole-qualifiant@crpsmasson.org**